CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE JIU JITSU BRÉSILIEN

À Montauroux, le 10 octobre 2026

ATTESTATION D'AFFILIATION CLUB

2026-27

La **Confédération Française de Jiu-Jitsu Brésilien** (CFJJB) atteste par la présente que le club **SAINT-BARTH JUJITSU,** situé au **Chez HARMANGE Nicolas, COLOMBIER, 97133 SAINT BARTHELEMY,** est bien affilié à la CFJJB pour la saison 2026-27.
A ce titre votre club bénéficie automatiquement de garanties d'assurance selon les dispositions prévues au contrat souscrit par **l'ASPTT**. Une notice d'information est à votre dispositions afin de les consulter en détail dans votre espace club dans l'onglet « communications de la CFJJB ».

À ce jour votre club compte :

- 44 enfants
- 80 adultes

Coordonnées de l'assurance souscrite :

Marsh Assurances

CS 20000 - 79 031 NIORT CEDEX 9

Tél. 01 87 21 27 91

E-mail : asptt-assurances@marsh.com

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Le Président CFJJB
David GIORSETTI

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE JIU JITSU BRÉSILIEN